# **VILLE DE SEVRAN**

Département de la Seine-Saint-Denis

Arrondissement du Raincy

Canton de Sevran

# ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 A 19 HEURES A LA SALLE DES FÊTES

Désignation d'un-e secrétaire de séance

## Affaires générales

1 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27 juin 2024

# **Urbanisme - Rénovation urbaine**

- Avis de la commune de Sevran sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de l'EPT Paris Terres d'Envol arrêté en séance du Conseil de Territoire du 26 juin 2024 Disponible ici : https://plui.paristerresdenvol.fr
- 3 Approbation de la convention tripartite de financement relative à la ZAC « Mandela-Gare »
- 4 Approbation du programme des équipements publics (PEP) de la ZAC Mandela

## Affaires financières

- 5 Constat et affectation définitive du résultat du compte administratif 2023
- 6 Actualisation des autorisations de programmes et des crédits de paiement
- 7 Décision modificative n°1 Budget principal de la Ville
- 8 Rapport d'utilisation du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France- exercice 2023
- 9 Signature d'un protocole transactionnel avec la société SEMOFI

# Marché forain

- 10 Clôture de la régie dotée de l'autonomie financière pour gérer le marché forain
- 11 Délégation de service public du marché forain Rapport d'activité de la société SOMAREP 2023

#### Jeunesse.

12 Approbation du dispositif "Bourse au permis" mis en place par la ville

#### Politique de la Ville

Approbation des « fiches quartier » et de la « fiche communale », annexes du contrat de ville « Engagements quartiers 2030 »

## Vie associative

14 Signature d'une Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Compétences Emploi

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'ASDEC (Association Sevranaise pour le Développement des Entreprises et des Commerces) dans le cadre de l'action initiée par l'association de distribution de bons d'achats lors du club 24

#### Personnel territorial

- 16 Ligne directrice de gestion relative aux avancements de grade
- 17 Mise à jour du règlement de formation
- 18 Revalorisation de la rémunération des médecins du Centre Municipal de Santé
- 19 Convention relative au paiement des honoraires des médecins agréés sollicités par le secrétariat du conseil médical interdépartemental placé auprès du CIG de la petite couronne et aux modalités de remboursement de ces frais
- 20 Modification du tableau des effectifs autorisés : Création de 13 postes et suppression de 24 postes

# Tableau des décisions

Tableau des décisions prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT

Sevran, le 18 septembre 2024 Le Maire, vice-président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Stéphane BLANCHET